

Il serait aussi à souhaiter que les curés ne vins-
sent pas à emplir leur presbytère de membres de
leur famille. N'est-ce pas surtout aux ecclésiastiques
que s'appliquent ces paroles de St. Paul (I Cor. VII
81, 32, 33): "*Qui utuntur hoc mundo, tanquam non
utantur... Volo autem vos sine sollicitudine esse. Qui
sine uxo, est, sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo
placeat Deo. Qui autem cum uxore est, sollicitus est
quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus
est*" ? Le grand Apôtre veut donc que les ministres
de Dieu vivent dégagés des soucis temporels et en-
tièrement adonnés à leur ministère, sans aucunes
préoccupations de famille. N'est-il pas d'ailleurs éton-
nant et regrettable que l'Evêque soit arrêté, dans les
placements qu'il doit faire principalement pour le bien
de la Religion et l'avantage des âmes, par les conve-
nances de santé, de goût, etc. du père, de la mère, des
frères, des sœurs, et, même des neveux et des nièces
de ses prêtres ? Cet abus est devenu bien trop com-
mun, et, d'un autre côté, la présence de tant de laïques
dans un presbytère fait murmurer le peuple et gêne
le curé pour les bonnes œuvres diocésaines ou paroissiales.

100 *Assurance des églises.*—Laissez-moi insister,
Messieurs, sur l'urgence d'assurer tant les édifices
sacrés que le mobilier des églises, dans des compagnies
présentant des garanties suffisantes.

110 *Architecture.*—Comme vous le savez, l'ar-
chitecture est un art, qui a ses règles fixes. Il serait
donc fort désirable que tout prêtre en eût des notions